

La réunion ordinaire de la municipalité de Hinchinbrooke a eu lieu le **7 avril 2025** à l'hôtel de ville, situé au 1056, chemin Brook, à Hinchinbrooke (Québec). Le maire Wallace a présidé la réunion en présence des conseillers suivants :

Marc Bakos
Ralph Duncan
Elgin MacFarlane
Tanya Clarke
Laurie Ann Prévost

Absent:

Kirk Feeny

Également présent :

Un citoyen résidant sur la rue Cluff.

Adam Antonopoulos, directeur général, a enregistré le compte rendu de la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

25-04-01

PROPOSÉ PAR : Conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Que la réunion ordinaire soit ouverte à 20 h 03

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-04-02

PROPOSÉ PAR : Conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que l'ordre du jour soit adopté tel que distribué.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE TENUE EN MARS

25-04-03

PROPOSÉ PAR : Conseillère Prévost
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Que la version française du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2025 soit adoptée telle que distribuée.

ADOPTÉ

25-04-04

PROPOSÉ PAR : Conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que la version anglaise du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 3 mars 2025 soit adoptée telle que distribuée.

ADOPTÉ

4. URBANISME

Le Conseil a pris note du rapport d'inspection municipale soumis par l'inspecteur lors de la réunion du caucus du 3 avril 2025.

4.1 COMBEQ – CONGRÈS ANNUEL

ATTENDU QUE Darren Casement, l'inspecteur municipal, a exprimé son désir d'approfondir ses connaissances dans le domaine de l'inspecteur municipal ;

PAR CONSÉQUENT,

25-04-05

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseillère Prevost

DE PERMETTRE à Darren Casement d'assister au Congrès de la COMBEQ. Les frais d'inscription sont de 735,84\$ incluant les taxes ;

QUE les frais d'hébergement, de déplacement et de repas soient assumés par la municipalité.

ADOPTÉ

5. TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil a pris note du rapport sur les travaux publics soumis par le superviseur des routes lors de la réunion du caucus du 3 avril 2025.

6. COMMUNICATION ET SERVICE COMMUNAUTAIRE

6.1 POMPIERS

6.1.1 ACCORD INTERMUNICIPAL SUR LE SERVICE D'INCENDIE DE HINCHINBROOKE /

CONSIDÉRANT QUE les municipalités désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19)* et des articles 569 et suivants du *Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)* pour conclure une entente intermunicipale d'entraide en cas d'incendie et d'intervention d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la sécurité incendie (LRQ, chapitre S-3.4)* établit un système d'entraide entre les services d'incendie municipaux et en établit les conditions ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris acte de l'entente et qu'il s'engage à en respecter les conditions ;

PAR CONSÉQUENT

25-04-06

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseillère Prevost

Conclure la convention d'entraide en cas d'incendie et d'intervention d'urgence avec les municipalités de Franklin, Howick, Ormstown, Sainte-Barbe et Très Saint Sacrement;

D'autoriser le maire ainsi que le directeur général et le greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité de Hinchinbrooke, tout document relatif à la présente entente.

ADOPTÉ

6.1.2 TRAVAUX CASERNE ATHELSTAN

ATTENDU QUE la municipalité de Hinchinbrooke doit ajouter d'insulation dans le grenier du caserne d'athelstan ;

ALORS QUE la Municipalité a demandé des estimations qui répondant aux exigences ;

ATTENDUE QUE la Municipalité a reçu les soumissions de deux (2) entreprises locales, soit Isolation TK inc. et Isolation Future inc. ;

ATTENDU QUE la soumission reçue par Isolation TK inc. est la plus basse ;

PAR CONSÉQUENT

25-04-07

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Le conseil accepte l'estimation de la compagnie Isolation TK inc. d'un coût de 4,466.50\$ (plus taxes) pour ajouter d'insulation dans le grenier au caserne d'Athelstan.

ADOPTÉ

6.1.3 ACHAT HABITS POMPIERS

ATTENDU QUE la municipalité de Hinchinbrooke doit remplacer des habits des pompiers ;

PAR CONSÉQUENT

25-04-08

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseillère Clarke

Le conseil accepte l'estimation de l'entreprise Arêo-Feu d'un coût de 27 823,42 \$ (plus taxes) pour l'achat de 4 ensembles complets de vêtements de pompier. Le montant non couvert dans le budget prévu pour les vêtements et les bottes sera prélevé sur le budget des équipements spécialisés.

ADOPTÉ

6.2 Arène

Rien à signaler

6.3 LOISIRS

6.3.1 DEMANDE DE DON – FADOQ

25-04-09

PROPOSÉ PAR : Conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : Conseiller MacFarlane

Que la municipalité de Hinchinbrooke fasse un don de 200 \$ au FADOQ

ADOPTÉ

6.3.2 DEMANDE DE DON – GALA DE LA JEUNESSE

25-04-10

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Que la municipalité de Hinchinbrooke fasse un don de 100 \$ à la Gala de la Jeunesse

ADOPTÉ

6.3.3 DEMANDE DE DON – MARCHÉ FERMIERS

25-04-11

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseillère Clarke

Que la municipalité de Hinchinbrooke fasse un don de 500 \$ à la Marché Fermiers

ADOPTÉ

Note : la conseillère Prevost s'est abstenue de voter et a quitté la salle pendant les délibérations pour ce vote.

7. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES AFFAIRES

Le maire Wallace a passé en revue la liste de la correspondance reçue au cours du mois de mars 2025.

7.1 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS.

Le directeur général a déposé l'état comparatif pour la période se terminant le 7 avril 2025.

7.2 ADMQ – CONGRÈS ANNUEL

CONSIDÉRANT QUE Adam Antonopoulos, le directeur général, a exprimé son désir d'approfondir ses connaissances dans le domaine municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le Congrès de l'ADMQ aura lieu les 18-19 et 20 juin 2025 au Centre des congrès de Québec ;

25-04-12

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

DE PERMETTRE à Adam Antonopoulos d'assister au Congrès de l'ADMQ. Les frais d'inscription sont de 672.60 \$ taxe inclus ;

QUE les frais d'hébergement, de déplacement et de repas soient assumés par la municipalité.

ADOPTÉ

7.3 FONDS REGION ET RURALITE VOLET 4 VITALISATION - SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire soumettre une demande de subvention FRR volet 4 vitalisation 3ieme appel offerte par la MRC Haut Saint Laurent ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit autoriser un signataire à signer la demande de subvention et les documents de rapport requis ;

25-04-13

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseillère Clarke

Que la municipalité autorise Adam Antonopoulos, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer la demande de subvention FRR volet 4 vitalisation 3ieme appel ainsi que tous les documents relatifs au programme.

ADOPTÉE

7.4 DEMANDE DE CONTRIBUTION – PETITE BIBLIOTHÈQUE VERTE

25-04-14

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseillère Prévost

Que la Municipalité de Hinchinbrooke accepte la demande de contribution financière de la Petite Bibliothèque Verte pour l'année 2025, au montant de 5 285,40 \$ afin de continuer à offrir des abonnements gratuits à la bibliothèque aux citoyens de Hinchinbrooke.

ADOPTÉE

7.5 CROIX ROUGE

25-04-15

PROPOSÉ PAR : conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : conseiller Bakos

Que le maire, Mark Wallace et le directeur général, Adam Antonopoulos signent l'entente et payent les honoraires annuels de 0.20\$ par personne. Le coût total est de 459.60\$.

ADOPTÉ

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen résidant sur la rue Cluff a demandé au conseil et au maire des informations sur la possibilité de paver les routes en gravier restantes du développement Cluff. Le maire a expliqué que la municipalité avait prévu des fonds dans son budget pour inspecter et évaluer l'état actuel des réseaux d'égout de tout le lotissement de Cluff, car le pavage ne sera pas effectué avant leur remplacement. Le maire a expliqué qu'une fois ces informations disponibles, la municipalité sera en mesure de prendre une décision plus éclairée concernant les travaux futurs. Il a également précisé que tout travail sur les tuyaux doit être approuvé par la ville de Huntingdon.

En l'absence d'autres questions de la part de l'assemblée, la période de questions a été close.

9. FACTURES À APPROUVER

25-04-16

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Que les comptes à payer pour la période du 4 mars 2025 au 7 avril 2025 au montant de 218 099,28 \$ soient adoptés et payés et que lesdits comptes soient conservés dans un registre à cet effet et fassent partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉ

10. AJOURNEMENT

25-04-17

PROPOSÉ PAR : Conseillère Prévost
APPUYÉ PAR : Conseillère Clarke

Que les affaires de la réunion ayant été dûment terminées, la réunion est ajournée à 20h16

ADOPTÉ

Mark Wallace
Maire

Adam Antonopoulos
Directeur Général

